



**ARRÊTÉ FIXANT LA COMPOSITION DU JURY DE L'EXAMEN DE CERTIFICATION COMPLÉMENTAIRE  
EN ENSEIGNEMENT EN LANGUE ÉTRANGÈRE (ESPAGNOL)  
DANS UNE DISCIPLINE NON LINGUISTIQUE  
SESSION 2026**

**Le Recteur de la région académique La Réunion,  
Recteur de l'académie de La Réunion**

Vu le code de l'éducation,

Vu l'arrêté du 23/12/2003 modifié relatif aux conditions d'attribution aux personnels enseignants des premier et second degrés relevant du ministre chargé de l'éducation d'une certification complémentaire dans certains secteurs disciplinaires,

Vu la note de service n° 2019-104 du 16/07/2019 relative aux modalités et délivrance d'une certification complémentaire dans certains secteurs disciplinaires,

**Arrête :**

**Article 1 :** Sont nommés respectivement présidente et membres du jury académique de l'examen de certification complémentaire en enseignement en langue étrangère (espagnol) dans une discipline non linguistique :

Présidente :

Mme Marie-Francine COMARE - IA-IPR d'espagnol - Rectorat

Membres :

Mme Marie Nadège CANTALIA-TEGALI – IEN-1D - Circonscription Saint-Denis 3

M. David-Paul MICHEL – IA-IPR de mathématiques - Rectorat

M. Nicolas SCAMARONI – Professeur de sciences physiques et chimiques - Lycée Jean Hinglo

M. Fabrice SORBA – IA-IPR d'histoire-géographie - Rectorat

M. Rajen THARANEE – Professeur de sciences de la vie et de la terre - Lycée Sarda Garriga

**Article 2 :** Le secrétaire général de la région académique La Réunion, secrétaire général de l'académie de La Réunion, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui fait l'objet d'une publication sur le site de l'académie.

Fait à Saint-Denis, le 17 mars 2026

Pour le recteur de région académique,  
recteur d'académie et par délégation,  
La Cheffe de la Division des Examens et Concours

**Signé**

Lucie ANNETTE-NATIVEL